



**CONTRAT D'OBLIGATIONS DE SERVICE
PUBLIC POUR LA GESTION ET
L'EXPLOITATION DU RÉSEAU DE TRANSPORT
PUBLIC PÉRIBUS ET DES PRESTATIONS DE
MOBILITÉS DURABLES ASSOCIÉES**

CAHIER DES CHARGES

NOM DE L'E.P.I.C.

E.P.I.C. PÉRIMOUV'

Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux
1, boulevard Lakanal – BP 70171
24019 PÉRIGUEUX Cedex

SOMMAIRE

CHAPITRE 1 : CLAUSES GENERALES.....4

VOLET N°1	Contenu et applicabilité du présent Cahier des Charges	5
VOLET N°2	Liste des communes sur lesquelles s'exercent les prestations objet des présentes	7
VOLET N°3	Règlement-voyageurs du réseau PÉRIBUS.....	10

CHAPITRE 2 : OFFRE DE TRANSPORT PUBLIC URBAIN A DEPLOYER PAR L'E.P.I.C. PERIMOUV' 11

VOLET N°4	Offre de transports publics du réseau PÉRIBUS.....	12
VOLET N°5	Offre minimale de service des lignes fixes et à la demande PÉRIBUS.....	19
VOLET N°6	Plan de dessertes prioritaires.....	35
VOLET N°7	Services de transport à la demande TELOBUS.....	38
VOLET N°8	Services de transport à la demande HANDIBUS	39
VOLET N°9	Contenu minimal obligatoire du tableau de bord semestriel de l'E.P.I.C. Périmouv'.....	40
VOLET N°10	Contenu minimal obligatoire du rapport annuel de l'E.P.I.C. Périmouv'.....	42
VOLET N°11	Expérimentation d'offre de services NOUVELLE OU innovante.....	64
VOLET N°12	Liste des parcs relais exploités par l'E.P.I.C. Périmouv'	65

CHAPITRE 3 : TARIFICATION APPLICABLE AUX PRESTATIONS DE TRANSPORT ET DE MOBILITES DURABLES.....70

VOLET N°13	Grille tarifaire et prix de vente des titres de transports du réseau PÉRIBUS	71
-------------------	--	----

VOLET N°14 Grille tarifaire et prix de locations des vélos 74

**CHAPITRE 4 : BIENS ET EQUIPEMENTS TECHNIQUES AFFECTES
AUX PRESENTES 76**

VOLET N°15 Parc des véhicules affectés au réseau PÉRIBUS 77

VOLET N°16 Charte graphique et livrée du réseau PÉRIBUS 78

VOLET N°17 Description du dépôt mis à la disposition de l'E.P.I.C. Périmouv' 79

VOLET N°18 Liste des points d'arrêt du réseau PÉRIBUS 80

VOLET N°19 Partage des prestations de maintenance des biens meubles et immeubles
entre la Communauté d'Agglomération, l'E.P.I.C. Périmouv' et des tiers 81

LISTE DES ANNEXES AU CAHIER DES CHARGES 87

Chapitre 1 : Clauses générales

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND PÉRIGUEUX – CAHIER DES CHARGES
Contrat d'Obligations de Service Public pour la gestion et l'exploitation du réseau de transport public PÉRIBUS et des prestations de mobilités durables associées

VOLET N°1

CONTENU ET APPLICABILITE

DU PRESENT CAHIER DES CHARGES

Le présent Cahier des Charges est décomposé en 19 volets qui, ensemble, décrivent :

- les objectifs généraux qui sont assignés par la Communauté d'Agglomération à l'E.P.I.C. Périmouv' afférant à la gestion et la mise en œuvre des services de transports publics de voyageurs sur les communes visées aux présentes et les prestations de mobilité durable associées ;
- les spécifications et les caractéristiques techniques du réseau PÉRIBUS et des services liés à la mobilité durable qui font l'objet du présent Contrat ;
- l'Offre minimale de service qui doit être, à toute époque, respectée par l'E.P.I.C. Périmouv' ;
- la grille tarifaire applicable aux usagers du réseau de transport public et de la location de vélos ;
- les biens meubles et immeubles utilisés dans le cadre de l'exécution du présent Contrat, qui appartiennent à la Communauté d'Agglomération ;
- le détail du partage des prestations de maintenance entre l'E.P.I.C. Périmouv' et la Communauté d'Agglomération concernant les biens immeubles affectés au réseau.

Sauf indication contraire dans un volet donné, la totalité des éléments décrits aux présentes a valeur contractuelle, c'est-à-dire qu'elle oblige l'E.P.I.C. Périmouv', tant en ce qui concerne les moyens mis en œuvre pour exécuter le présent Contrat que sur les résultats à atteindre, et ce du premier au dernier jour du Contrat.

Par ailleurs, sauf indication contraire dans un volet donné, le présent Cahier des Charges s'applique de la même manière à l'E.P.I.C. Périmouv', ainsi qu'à ses éventuels sous-traitants.

L'E.P.I.C. Périmouv' reste, en toutes circonstances, responsable vis-à-vis de la Communauté d'Agglomération de la parfaite application de l'ensemble des stipulations décrites dans ce Cahier des Charges.

Le non-respect par l'E.P.I.C. Périmouv', ou l'un de ses éventuels sous-traitants de l'une des spécifications qui sont contenues, soit en termes de moyens déployés sur le réseau de transports, soit en termes de résultats à atteindre, expose l'E.P.I.C. Périmouv' aux sanctions pécuniaires, et éventuellement résolutoires décrites au Contrat.

Les volets ci-dessous ne peuvent être modifiés que par voie d'avenant aux présentes, chaque avenant intégrant les conséquences financières de chaque changement mis en œuvre.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND PÉRIGUEUX – CAHIER DES CHARGES

Contrat d'Obligations de Service Public pour la gestion et l'exploitation du réseau de transport public PÉRIBUS et des prestations de mobilités durables associées

VOLET N°2

LISTE DES COMMUNES SUR LESQUELLES S'EXERCENT LES PRESTATIONS OBJET DES PRÉSENTES

La COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND PÉRIGUEUX, créée en 2014, rassemble, depuis le 1^{er} janvier 2017, 43 communes regroupant 107.128 habitants.

Le nom et le nombre d'habitants des communes concernées par lesdites prestations sont précisés dans le tableau ci-dessous (par ordre alphabétique) :

NOM DE LA COMMUNE	NOMBRE D'HABITANTS (données INSEE 2018)
Agonac	1.789
Annesse-et-Beaulieu	1.474
Antonne-et-Trigonant	1.312
Bassillac et Auberoche	4.538
Boulazac Isle Manoire	11.058
Bourrou	132
Chalagnac	448
Champcevinel	3.003
Chancelade	4.337
Château-l'Évêque	2.190
Cornille	692
Coulounieix-Chamiers	7.755
Coursac	2.228

NOM DE LA COMMUNE	NOMBRE D'HABITANTS (données INSEE 2018)
Creysensac-et-Pissot	268
Église-Neuve-de-Vergt	559
Escoire	424
Fouleix	264
Grun-Bordas	239
La Chapelle-Gonaguet	1.080
La Douze	1.173
Lacropte	671
Manzac-sur-Vern	591
Marsac-sur-l'Isle	3.178
Mensignac	1.550
Paunat	318
Périgueux	31.642
Razac-sur-l'Isle	2.436
Saint-Michel-de-Villadeix	317
Saint-Amand-de-Vergt	247
Saint-Crépin-d'Auberoche	358
Saint-Geyrac	204
Saint-Mayme-de-Péreyrol	293
Saint-Paul-de-Serre	296

NOM DE LA COMMUNE	NOMBRE D'HABITANTS (données INSEE 2018)
Saint-Pierre-de-Chignac	893
Salon	282
Sanilhac	4.676
Sarliac-sur-l'Isle	1.043
Savignac-les-Églises	969
Sorges et Ligueux en Périgord	1.605
Trélissac	7.023
Val-de-Louyre et Caudeau	1.621
Vergt	1.693
Veyrines-de-Vergt	259
TOTAL	107.128

VOLET N°3

REGLEMENT-VOYAGEURS DU RESEAU PÉRIBUS

Le règlement-voyageurs applicable au réseau PÉRIBUS est annexé aux présentes.

Chapitre 2 : **Offre de transport public urbain à déployer par l'E.P.I.C. Périmouv'**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND PÉRIGUEUX – CAHIER DES CHARGES
Contrat d'Obligations de Service Public pour la gestion et l'exploitation du réseau de transport public PÉRIBUS et des prestations de mobilités durables associées

VOLET N°4

OFFRE DE TRANSPORTS PUBLICS DU RESEAU PÉRIBUS

Le réseau PÉRIBUS est, à la date du 1^{er} janvier 2022, constitué de

- quatre lignes majeures, indiquées A, B, C et D ;
- sept lignes express indiquées e1 à e7 ;
- cinq lignes de quartier indiquées k1 à k5 ;
- douze lignes de rabattement indiquées r1 à r12 ;
- deux navettes de centre-ville indiquées N et N1 (dimanche) ;
- vingt-sept services de transports scolaires desservant les collèges et lycées indiqués s01 à s27 ;
- dix-sept services de transports scolaires desservant les écoles primaires indiqués p01 à p18 ;
- vingt lignes de transport à la demande TELOBUS indiquées t1 à t20 ;
- un service de transport à la demande HANDIBUS réservé aux personnes en situation de handicap.

Le tableau ci-après dessous reprend :

- l'indice de chaque ligne ;
- son statut ;
- son origine / destination ;
- la catégorie de véhicules qui doivent y être affectés ;
 - soit des autobus urbains, avec places assises et places debout ;
 - soit des autocars interurbains, avec places assises uniquement (le transport des usagers en place debout est interdit).

Lignes n°	Terminus	Statut et catégories de véhicules
A	Centre Hospitalier ↔ Z.A.E. de Marsac	Lignes majeures – Autobus urbains
B	Boulazac Centre commercial ↔ P.E.M.	

Lignes n°	Terminus	Statut et catégories de véhicules
C	P+R Aquacap / Lilas Hôpital ↔ Mériller / ZAE Marsac	
D	Trélissac les Garennes ↔ Tourny	
e1	P+R Aquacap ↔ Z.A.E. de Marsac	
e2	Talleyrand Périgord ↔ Fromarsac	
e3	P+R Charrières ↔ P.E.M.	
e4	La Feuilleraie ↔ Tourny	
e5	Le Suchet / Campus de la formation ↔ P.E.M.	
e6	P.E.M. ↔ Créavallée Nord / Les Crouchaux	
e7	Les Lilas – Hôpital / Créavallée	
N	Navette de Centre-Ville	Navettes
N1	Navette Dimanche soir	
k1	Le Lac ↔ Tourny Victor Hugo ↔ Maison Rouge	Lignes de quartier – Autobus urbains
k2	Champcevinel Bourg ↔ Tourny ↔ La Rudeille	
k3	La Feuilleraie ↔ Place du 8 mai ↔ Pépinière	
k4	Saint-Augutre Dojo Départemental ↔ Tourny ↔ Coulounieix Bourg	
k5	Halte ferroviaire Boulazac ↔ Trélissac les Garennes	
r1	E.S.A.T. ↔ La Feuilleraie	

Lignes n°	Terminus	Statut et catégories de véhicules
r2	Trélissac les Garennes ↔ Les Gourdoux	
r3	Les Pinots ↔ P+R Aquacap	
r4	Route de Payenché ↔ ZAE Marsac / Collège Jean Moulin	
r5	Place Clément ↔ ZAE Marsac / Collège Jean Moulin	
r6	Maison des Compagnons ↔ Gour de l'Arche – Poste	Lignes de rabattement – Autobus urbains (uniquement pour la R1) les autres lignes autocars
r7	Le Charpré ↔ Gour de l'Arche – Poste	
r8	Stèle de Lesparat ↔ Place du 8 mai	
r9	Jaunour ↔ Boulazac Centre commercial	
r10	Notre Dame de Sanilhac – Poste ↔ Centre de la Communication	
r11	Héliodore ↔ Place du 8 mai	
r12	Le Change ↔ Boulazac Centre Commercial	
t1	Savignac Les Églises École Hôtelière ↔ Bugeaud	
t2	Sorges Bourg ↔ Tourny	
t3	Agonac Bourg ↔ Tourny	Lignes à la demande TELOBUS – V.L.
t4	Centre Hospitalier de Lanmary ↔ Tourny	
t5	Annesse et Beaulieu Bourg ↔ Gare SNCF ↔ Centre de Rééducation La Lande	

Lignes n°	Terminus	Statut et catégories de véhicules
t6	Les Hortensias (Trélissac) ↔ Tourny	
t7	Route d'Atur ↔ Bugeaud	
t8	Chamiers Jean Jaurès ↔ Bugeaud	
t9	Place de la Mairie (Escoire) ↔ La Feuilleraie	
t10	Notre-Dame de Sanilhac Poste ↔ Bugeaud	
t11	Le Suchet (Boulazac) ↔ Boulazac Centre commercial	
t12	La Bascule (Coursac) ↔ Razac Bourg ↔ Bugeaud	
t13	La Chapelle-Gonaguet Bourg ↔ Bugeaud	
t14	Château-l'Evêque Gare ↔ Bugeaud	
t15	Bassillac Bourg ↔ Boulazac Centre commercial	
t16	Z.A.E. Marsac ↔ Bugeaud	
t17	Puy Ferrat (Chancelade) ↔ Bugeaud	
t18	Allée des Fauvettes (Chancelade) ↔ Bugeaud	
t19	La Roche (Marsac) ↔ Bugeaud	
t20	Le Claud Fardeix (Trélissac) ↔ La Feuilleraie	
s01	Annesse et Beaulieu ↔ Périgueux	Circuits scolaires secondaires – Autocars interurbains
s02	Razac ↔ Collège La Roche Beaulieu	

Lignes n°	Terminus	Statut et catégories de véhicules
s03	Marsaneix ↔ Périgueux	
s04	Coursac ↔ Périgueux	
s05	Coursac ↔ Razac ↔ Périgueux	
s06	Château l'Evêque ↔ Gour de l'Arche	
s07	Château l'Evêque ↔ Périgueux	
s08	Agonac ↔ Périgueux	
s09	Agonac ↔ Gour de l'Arche	
s10	La Chapelle Gonaguet ↔ Collège La Roche Beaulieu	
s11	Razac ↔ Annesse et Beaulieu ↔ Collège La Roche Beaulieu	
s12	St Laurent sur Manoire ↔ Atur ↔ Périgueux	
s13	Coulounieix (Les Crouchaux) ↔ Collège Jean Moulin	
s14	Coulounieix (Les Andrieux) ↔ Collège Jean Moulin	
s15	Cornille ↔ Périgueux	
s16	La Chapelle Gonaguet ↔ Périgueux	
s17	Périgueux ↔ Coulounieix-Chamiers ↔ Marsac sur l'Isle ↔ Collège La Roche Beaulieu	
s18	Lacropte ↔ La Douze ↔ Périgueux	

Lignes n°	Terminus	Statut et catégories de véhicules
s19	St Amand de Vergt ↔ Fouleix ↔ St Laurent des Bâtons ↔ St Michel de Villadeix ↔ Veyrines de Vergt ↔ Collège de Vergt	
s20	Creyssensac et Pissot ↔ Grun Bordas ↔ St Mayme de Péreyrol ↔ Bourrou ↔ Collège de Vergt	
s21	St Paul de Serre ↔ Chalagnac ↔ Église Neuve de Vergt ↔ Breuilh ↔ Collège de Vergt	
s22	Sorges ↔ Périgueux	
s23	La Douze ↔ Lacropte ↔ Collège de Vergt	
s24	Salon ↔ Cendrieux ↔ Veyrines de Vergt ↔ Collège de Vergt	
s25	Lacropte ↔ Salon ↔ Collège de Vergt	
s26	Salon ↔ Marsaneix ↔ Lacropte ↔ Collège de Vergt	
s27	Lacropte ↔ Périgueux	
p01	La Douze (circuit interne)	Circuits scolaires primaires – Autocars interurbains
p02	Boulazac (circuit interne)	
p03	Boulazac (circuit interne)	
p04	Sans objet	
p05	Agonac ↔ Château l'Evêque ↔ Agonac	
p06	Cornille ↔ Trelissac	

Lignes n°	Terminus	Statut et catégories de véhicules
p07	Milhac d'Auberoche ↔ St Antoine d'Auberoche ↔ Eyliac ↔ Milhac d'Auberoche	
p08	Ste-Marie-de-Chignac ↔ St-Laurent-sur-Manoire ↔ Ste-Marie-de-Chignac	
p09	Coulounieix-Chamiers (circuit interne)	
p10	Coursac (circuit interne)	
p12	Marsac-sur-l'Isle (circuit interne)	
p13	Antonne-et-Trigonant ↔ Escoire ↔ Antonne-et-Trigonant	
p14	Eglise-Neuve-de-Vergt ↔ Chalagnac ↔ St Paul de Serre	
p15	Eglise-Neuve-de-Vergt ↔ Chalagnac ↔ St Paul de Serre ↔ Creyssensac-et-Pissot	
p16	Sorges-et-Ligueux-en-Périgord (circuit interne)	
p17-1	Val-de-Louvre-et-Caudeau (circuit interne)	
p17-2	Val-de-Louvre-et-Caudeau (circuit interne)	
p18	Lacropé ↔ Sanilhac ↔ Lacropé	

VOLET N°5

OFFRE MINIMALE DE SERVICE DES LIGNES FIXES ET A LA DEMANDE PÉRIBUS

L'E.P.I.C. Périmouv' est astreinte, pendant toute la durée du Contrat, à mettre en œuvre, sur chacune des lignes régulières et à la demande du réseau PÉRIBUS, les services répondant aux caractéristiques ci-dessous.

Des adaptations pourront être effectuées au fur et à mesure du contrat en fonction des besoins.

1 : *Lignes régulières urbaines*

Indic e	Origine / Destination	Fréquences minimum Période scolaire L à V			Fréquences minimum Petites Vacances scolaires L à V			Fréquences minimum Samedi			Amplitude minimale	
		HPM	HC	HPS	HPM	HC	HPS	HPM	HC	HPS	Premier départ	Derniè re arrivée
A	Centre Hospitalier / Z.A.E. MARSAC	15'	35'	25'	35'	60'	35'	60'	35'		6H40	20H14
B	BOULAZAC Centre commercial ↔ P.E.M.	20'	30'	20'	30'	60'	30'	60'	30'		6H17	19H58
C	P+R Aquacap / Lilas Hôpital ↔ Mériller / ZAE Marsac	15'	30'	20'	25'	60'	30'	50'	30'		6H18	20H17
D	TRELISSAC LES GARENNES ↔ TOURNY	20'	30'	20'	25'	50'	25'	50'	30'		6H30	20H10

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU GRAND PÉRIGUEUX – CAHIER DES CHARGES
Contrat d'Obligations de Service Public pour la gestion et l'exploitation du réseau de transport public PÉRIBUS et des prestations de mobilités durables associées

Indic e	Origine / Destination	Fréquences minimum Période scolaire L à V			Fréquences minimum Petites Vacances scolaires L à V			Fréquences minimum Samedi			Amplitude minimale	
		HPM	HC	HPS	HPM	HC	HPS	HPM	HC	HPS	Premier départ	Dernière arrivée
e1	P+R Aquacap ↔ Z.A.E. de MARSAC	30'		40'	Été : 7 courses						6H43	19H01
e2	TALLEYRAND PERIGORD ↔ FROMARSAC	3 courses			3 courses						8H29	18H26
e3	P+R Charrières ↔ P.E.M.	30'		40'	Été : 6 courses						7H00	18H12
e4	LA FEUILLERAIE ↔ TOURNY	35'		38'	Été : 6 courses						7H10	18H24

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU GRAND PÉRIGUEUX – CAHIER DES CHARGES
Contrat d'Obligations de Service Public pour la gestion et l'exploitation du réseau de transport public PÉRIBUS et des prestations de mobilités durables associées

Indic e	Origine / Destination	Fréquences minimum Période scolaire L à V			Fréquences minimum Petites Vacances scolaires L à V			Fréquences minimum Samedi			Amplitude minimale	
		HPM	HC	HPS	HPM	HC	HPS	HPM	HC	HPS	Premier départ	Derniè re arrivée
e5	Le Suchet / Campus de la formation ↔ P.E.M.	4A-3R		30'	Été : 6 courses						6H28	18H37
e6	P.E.M. ↔ Créavallée Nord / Les Crouchaux	3A-2R	1A	2A-3R	Été : 6 courses						7H13	18H24
e7	Les Lilas Hôpital ↔ Créavallée	4A-3R	2A-2R	1A-4R	Été : 8 courses						6H59	18H41
N	Navette de Centre ille	60'			60'			65'				
N1	Navette étudiants Dimanche soir	8 courses chaque dimanche soir et veille de rentrée									17H30	21H15

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU GRAND PÉRIGUEUX – CAHIER DES CHARGES
Contrat d'Obligations de Service Public pour la gestion et l'exploitation du réseau de transport public PÉRIBUS et des prestations de mobilités durables associées

Indic e	Origine / Destination	Fréquences minimum Période scolaire L à V			Fréquences minimum Petites Vacances scolaires L à V			Fréquences minimum Samedi			Amplitude minimale	
		HPM	HC	HPS	HPM	HC	HPS	HPM	HC	HPS	Premier départ	Derniè re arrivée
k1	LE LAC ↔ TOURNY Victor Hugo ↔ MAISON ROUGE	32'	55'	32'	65'			65'			7H02	19H19
k2	CHAMPCEVINEL Bourg ↔ TOURNY ↔ LA RUDEILLE	32'	62'	32'	75'			75'			7H15	19H22
k3	LA FEUILLERAIE ↔ Place du 8 mai ↔ Pépinière	45'	75'	45'	85'			85'			7H11	19H31
k4	Dojo Départemental ↔ TOURNY ↔ COULOUNIEIX – Bourg	35'	80'	35'	100'			100'			7H00	19H37

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU GRAND PÉRIGUEUX – CAHIER DES CHARGES
Contrat d'Obligations de Service Public pour la gestion et l'exploitation du réseau de transport public PÉRIBUS et des prestations de mobilités durables associées

Indic e	Origine / Destination	Fréquences minimum Période scolaire L à V			Fréquences minimum Petites Vacances scolaires L à V			Fréquences minimum Samedi			Amplitude minimale	
		HPM	HC	HPS	HPM	HC	HPS	HPM	HC	HPS	Premier départ	Derniè re arrivée
k5	Halte ferroviaire BOULAZAC ↔ TRELISSAC LES GARENNES	Arrivée / départs des trains	Arrivée / départs des trains								7H10	19H06
r1	E.S.A.T. ↔ LA FEUILLERAIE	4 courses	4 courses									
r2	TRELISSAC LES GARENNES ↔ LES GOURDOUX	6 courses										
r3	LES PINOTS ↔ P+R Aquacap	6 courses										

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU GRAND PÉRIGUEUX – CAHIER DES CHARGES
Contrat d'Obligations de Service Public pour la gestion et l'exploitation du réseau de transport public PÉRIBUS et des prestations de mobilités durables associées

Indic e	Origine / Destination	Fréquences minimum Période scolaire L à V			Fréquences minimum Petites Vacances scolaires L à V			Fréquences minimum Samedi			Amplitude minimale	
		HPM	HC	HPS	HPM	HC	HPS	HPM	HC	HPS	Premier départ	Derniè re arrivée
r4	Route de Payenché ↔ P+R MERILLER – Collège Jean Moulin	7 courses										
r5	Place Clément ↔ P+R MERILLER – Collège Jean Moulin	8 courses										
r6	Maison des Compagnons ↔ GOUR DE L'ARCHE – Poste	4 courses										
r7	LE CHARPRE ↔ GOUR DE L'ARCHE – Poste	4 courses										

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU GRAND PÉRIGUEUX – CAHIER DES CHARGES
Contrat d'Obligations de Service Public pour la gestion et l'exploitation du réseau de transport public PÉRIBUS et des prestations de mobilités durables associées

Indic e	Origine / Destination	Fréquences minimum Période scolaire L à V			Fréquences minimum Petites Vacances scolaires L à V			Fréquences minimum Samedi			Amplitude minimale	
		HPM	HC	HPS	HPM	HC	HPS	HPM	HC	HPS	Premier départ	Derniè re arrivée
r8	STELE DE LESPARAT ↔ Place du 8 mai	5 courses										
r9	Jaunour ↔ BOULAZAC – Centre commercial	5 courses										
r10	NOTRE DAME DE SANILHAC – Poste ↔ Centre de la Communication	5 courses										
r11	HELIODORE ↔ Place du 8 mai	5 courses										

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU GRAND PÉRIGUEUX – CAHIER DES CHARGES
Contrat d'Obligations de Service Public pour la gestion et l'exploitation du réseau de transport public PÉRIBUS et des prestations de mobilités durables associées

Indic e	Origine / Destination	Fréquences minimum Période scolaire L à V			Fréquences minimum Petites Vacances scolaires L à V			Fréquences minimum Samedi			Amplitude minimale	
		HPM	HC	HPS	HPM	HC	HPS	HPM	HC	HPS	Premier départ	Derniè re arrivée
r12	Le Change ↔ Boulazac Centre Commercial	5 courses										

En complément des services présents sur les lignes K, une offre complémentaire pourra être proposée en lien avec les services de la navette ferroviaire dans le but d'assurer avec 1 ligne supplémentaire la desserte de la halte de Marsac-sur-l'Isle si le besoin s'en fait ressentir dans une logique d'intermodalité. Maximum un service conducteur de plus.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU GRAND PÉRIGUEUX – CAHIER DES CHARGES
Contrat d'Obligations de Service Public pour la gestion et l'exploitation du réseau de transport public PÉRIBUS et des prestations de mobilités durables associées

2 : *Lignes scolaires (ne fonctionnent que les jours scolaires)*

Indice	Origine / Destination	Offre minimale
S01	RAZAC-SUR-L'ISLE – Gare ↔ PÉRIGUEUX – Jay de Beaulieu	1 A/R du lundi au vendredi
S02	RAZAC-SUR-L'ISLE – Les Moulineaux ↔ ANNESSE-ET-BEAULIEU – Collège la Roche Beaulieu	1 A/R du lundi au vendredi
S03	MARSANEIX ↔ PERIGUEUX	1 A/R du lundi au vendredi* (*arrêts suppl. desservis le soir)
S04	COURSAC ↔ PERIGUEUX	1 A/R du lundi au vendredi
S05	COURSAC ↔ RAZAC ↔ PERIGUEUX	1 A/R du lundi au vendredi
S06	CHATEAU L'EVEQUE ↔ GOUR DE L'ARCHE	1 A/R du lundi au vendredi
S07	CHATEAU L'EVEQUE ↔ PERIGUEUX	1 A/R du lundi au vendredi
S08	AGONAC ↔ PERIGUEUX	1 A/R du lundi au vendredi + 1 R L-M-J-V (4 jours)
S09	AGONAC ↔ GOUR DE L'ARCHE	1 A/R du lundi au vendredi
S10	LA CHAPELLE GONAGUET ↔ Collège la Roche Beaulieu	1 A/R du lundi au vendredi
S11	RAZAC ↔ ANNESSE ET BEAULIEU ↔ Collège la Roche Beaulieu	1 A/R du lundi au vendredi

Indice	Origine / Destination	Offre minimale
S12	ST LAURENT SUR MANOIRE ↔ ATUR ↔ PERIGUEUX	1 A/R du lundi au vendredi* (* arrêts suppl. desservis le soir)
S13	COULOUNIEIX (LES CROUCHAUX) ↔ Collège Jean Moulin	1 A/2 R du lundi au vendredi
S14	COULOUNIEIX (LES ANDRIEUX) ↔ Collège Jean Moulin	1 A/R du lundi au vendredi
S15	CORNILLE ↔ PERIGUEUX	1 A/ 2 R du lundi au vendredi + arrêts suppl. desservis au 2 ^{ème} retour du soir)
S16	LA CHAPELLE GONAGUET ↔ PERIGUEUX	1 A/R du lundi au vendredi
S17	PERIGUEUX ↔ COULOUNIEIX-CHAMIERS ↔ MARSAC SUR L'ISLE ↔ Collège la Roche Beaulieu	1 A/R du lundi au vendredi
S18	LACROPTÉ ↔ LA DOUZE ↔ PERIGUEUX	1 A/R du lundi au vendredi + 1 R L-M-J-V (4 jours)
S19	ST AMAND DE VERGT ↔ FOULEIX ↔ ST LAURENT DES BATONS ↔ ST MICHEL DE VILLEADEIX ↔ VEYRINES DE VERGT ↔ Collège de VERGT	1 A/R du lundi au vendredi
S20	CREYSENSAC ET PISSOT ↔ GRUN BORDAS ↔ ST MAYME DE PEREYROL ↔ BOURROU ↔ Collège de VERGT	1 A/R du lundi au vendredi

Indice	Origine / Destination	Offre minimale
S21	ST PAUL DE SERRE ↔ CHALAGNAC ↔ ÉGLISE NEUVE DE VERGT ↔ BREUILH ↔ Collège de VERGT	1 A/R du lundi au vendredi
S22	SORGES ↔ PERIGUEUX	1 A/R du lundi au vendredi
S23	LA DOUZE ↔ LACROPTÉ ↔ Collège de VERGT	1 A/R du lundi au vendredi
S24	SALON ↔ CENDRIEUX ↔ VEYRINES DE VERGT ↔ Collège de VERGT	1 A/R du lundi au vendredi
S25	LACROPTÉ ↔ SALON ↔ Collège de VERGT	1 A/R du lundi au vendredi
S26	SALON ↔ MARSANEIX ↔ LACROPTÉ ↔ Collège de VERGT	1 A/R du lundi au vendredi
S27	LACROPTÉ ↔ PERIGUEUX	1 A/R du lundi au vendredi
P01	LA DOUZE	1 A/R L-M-J-V (4 jours)
P02	BOULAZAC	1 A/R du lundi au vendredi
P03	BOULAZAC	1 A/R du lundi au vendredi
P05	AGONAC ↔ CHATEAU L'EVEQUE ↔ AGONAC	1 A/R L-M-J-V (4 jours)

Indice	Origine / Destination	Offre minimale
P06	CORNILLE ↔ TRELISSAC	1 A/R du lundi au vendredi
P07	MILHAC D'AUBEROCHE ↔ ST ANTOINE D'AUBEROCHE ↔ EYLIAC ↔ MILHAC D'AUBEROCHE	1 A/R du lundi au vendredi
P08	STE-MARIE-DE-CHIGNAC ↔ ST-LAURENT-SUR-MANOIRE ↔ STE-MARIE-DE-CHIGNAC	1 A/R du lundi au vendredi
P09	COULOUNIEIX-CHAMIERS	1 A/R L-M-J-V (4 jours)
P10	COURSAC	1 A/R L-M-J-V (4 jours)
P12	MARSAC-SUR-L'ISLE	1 A/R L-M-J-V (4 jours)
P13	ANTONNE-ET-TRIGONANT ↔ ESCOIRE ↔ ANTONNE-ET-TRIGONANT	1 A/R L-M-J-V (4 jours)
P14	EGLISE-NEUVE-DE-VERGT ↔ CHALAGNAC ↔ ST PAUL DE SERRE	1 A/R du lundi au vendredi
P15	EGLISE-NEUVE-DE-VERGT ↔ CHALAGNAC ↔ ST PAUL DE SERRE ↔ CREYSENSAC-ET-PISSOT	1 A/R du lundi au vendredi
P16	SORGES-ET-LIGUEUX-EN-PERIGORD	1 A/R L-M-J-V (4 jours)
P17-1	VAL-DE-LOUVRE-ET-CAUDEAU	1 A/R L-M-J-V (4 jours)

Indice	Origine / Destination	Offre minimale
P17-2	VAL-DE-LOUVRE-ET-CAUDEAU	1 A/R L-M-J-V (4 jours)
P18	LACROPTÉ ↔ SANILHAC ↔ LACROPTÉ	1 A/R L-M-J-V (4 jours)
<p>En complément des services scolaires présents sur les lignes P et S ci-dessus, une offre complémentaire pourra être proposée en lien avec les services de la navette ferroviaire dans le but d'assurer avec 3 lignes en autocars (identiques aux lignes scolaires ou complémentaires) une desserte le matin (2 courses) et le soir (2 courses) à destination des haltes ferroviaires de Niversac et Razac-sur-l'Isle si le besoin s'en fait ressentir dans une logique d'intermodalité.</p>		

3 : *Ligne à la demande TELOBUS*

Indice	Origine / Destination	Offre minimale
T1	SAUVIGNAC-LES-EGLISES – École Hôtelière ↔ BUGEAUD	1 A/R chaque jeudi en fin d'après-midi
T2	SORGES – Bourg ↔ TOURNY	1 A/R chaque mercredi en matinée
T3	AGONAC Bourg ↔ TOURNY	1 A/R chaque jeudi après-midi
T4	Centre Hospitalier de LANMARY ↔ TOURNY	1 A/R mardi et jeudi après-midi
T5	ANNESSE ET BEAULIEU Bourg ↔ Gare SNCF ↔ Centre de Rééducation LA LANDE	1 A/R Mardi et jeudi après-midi

Indice	Origine / Destination	Offre minimale
T6	Les Hortensias (TRELISSAC) ↔ TOURNY	2 A/R en matinée - 2 A/R après-midi Du lundi au vendredi
T7	Route d'Atur ↔ BUGEAUD	1 A/R Mardi, jeudi et samedi en matinée
T8	Chamiers Jean Jaurès ↔ BUGEAUD	1 A/R Mardi, jeudi et samedi en matinée
T9	Place de la Mairie (ESCOIRE) ↔ La Feuilleraie	1 A/R Mardi, jeudi et samedi en matinée
T10	NOTRE-DAME DE SANILHAC Poste ↔ BUGEAUD	1 A/R Mardi, jeudi et samedi en matinée
T11	Le Suchet (Boulazac) ↔ Boulazac Centre commercial	1 A/R en matinée - 1 A/R après-midi Du lundi au samedi
T12	La Bascule (COURSAC) ↔ RAZAC Bourg ↔ BUGEAUD	1 A/R mercredi et samedi en matinée 1 A/R lundi après midi
T13	LA CHAPELLE-GONAGUET Bourg ↔ BUGEAUD	1 A/R Mercredi et samedi en matinée
T14	CHATEAU-L'EVEQUE Gare ↔ BUGEAUD	1 A/R Mercredi et samedi en matinée

Indice	Origine / Destination	Offre minimale
T15	BASSILLAC Bourg ↔ BOULAZAC Centre commercial	1 A/R en matinée - 1 A/R après-midi Mardi, jeudi et samedi
T16	Z.A.E. MARSAC ↔ BUGEAUD	1 A/R mercredi et samedi en matinée 1 A/R mardi et jeudi après-midi
T17	Puy Ferrat (CHANCELADE) ↔ BUGEAUD	1 A/R mercredi et samedi en matinée 1 A/R mardi et jeudi après-midi
T18	Allée des Fauvettes (CHANCELADE) ↔ BUGEAUD	1 A/R Mercredi et samedi en matinée
T19	La Roche (MARSAC) ↔ BUGEAUD	1 A en matinée et 1 R début d'après-midi Mardi, jeudi et samedi
T20	Le Claud Fardeix (TRELISSAC) ↔ LA FEUILLERAIE	1 A/R mercredi et samedi en matinée 1 A/R mardi et jeudi après-midi

VOLET N°6

PLAN DE DESSERTES PRIORITAIRES

En application de l'article L-1222-2 du Code des Transports, la Communauté d'Agglomération a défini les niveaux de priorité suivants :

L'organisation de la continuité du service public en cas de perturbation prévisible du trafic :

1 : *Priorisation des lignes*

- 1 - Lignes majeures : A, B, C et D ;
- 2 - Lignes de quartier : k1, k2, k3, k4 ;
- 3 - Ligne de quartier en lien avec la halte ferroviaire : k5
- 4 - Ligne de rabattement : R1 ;
- 4 - Lignes express : e1 à e7 ;
- 5 - Lignes de rabattement : R2 à R12
- 7 - Navette centre-ville : N.

2 : *Plans de transport adaptés sur une semaine de type "scolaire" 1*

2.1 : Modification des périodes de fonctionnement des lignes ou suppression

Période de fonctionnement des lignes							
PTA*	Semaine scolaire	Semaine	Samedi	Vacances scolaires	Vacances été	Suppression de la ligne	Nombre de service agents
1	Lignes A, B, C et D Lignes k1, k2, k3 et k4 Lignes R2 à R12	Ligne k5 Ligne R1	Ligne N		Lignes e1, e3, e4, e5, e6 et e7		38
2	Lignes A, B, C et D Lignes k1 et k4 Lignes R2 à R12	Ligne k5 Ligne R1	Ligne N	Lignes k2 et k3	Lignes e1, e3, e4, e5, e6 et e7		36
3	Lignes A, B, C et D Lignes R2 à R12	Ligne k5 Ligne R1	Ligne N	Lignes k1, k2, k3 et k4	Lignes e1, e3, e4, e5, e6 et e7		32
4	Lignes R2 à R12	Ligne k5 Ligne R1	Ligne N	Lignes A, B, C et D Lignes k1, k2, k3 et k4	Lignes e1, e3, e4, e5, e6 et e7		24
5	Lignes R2 à R12	Ligne k5 Ligne R1		Lignes A, B, C et D Lignes k1, k2, k3 et k4		Ligne N Lignes e1, e3, e4, e5, e6 et e7	19

**liste non exhaustive*

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU GRAND PÉRIGUEUX – CAHIER DES CHARGES
Contrat d'Obligations de Service Public pour la gestion et l'exploitation du réseau de transport public PÉRIBUS et des prestations de mobilités durables associées

Lignes R2 à R12 : lignes maintenues car sous-traitées

2.2 : Modification de la période de fonctionnement du réseau

PTA	Période de fonctionnement du réseau			Nombre de service agents
1	vacances			27
2		vacances été		23
3			samedi	20

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU GRAND PÉRIGUEUX – CAHIER DES CHARGES
Contrat d'Obligations de Service Public pour la gestion et l'exploitation du réseau de transport public PÉRIBUS et des prestations de mobilités durables associées

VOLET N°7

SERVICES DE TRANSPORT A LA DEMANDE TELOBUS

Les services de Transport à la demande TELOBUS sont complémentaires du réseau de lignes régulières PÉRIBUS et permettent de desservir, au départ du Centre-ville de Périgueux, les communes rurales de l'Agglomération.

L'E.P.I.C. Périmouv' a la capacité, si elle le croit pertinent, de sous-traiter tout ou partie de l'exécution de ces services de transports.

Les courses TELOBUS ne sont mises en œuvre que sur réservation préalable d'au minimum un usager, auprès de la Centrale de réservation de l'agence commerciale PÉRIBUS.

Les réservations sont prises, au plus tard la veille du déplacement, au 05 53 08 76 00 par les agents de l'agence commerciale du lundi au vendredi (sauf jours fériés), entre 8h30 et 12h et entre 14h et 17h30.

Les services de transports TELOBUS sont accessibles avec la même tarification que celle qui est applicable au réseau PÉRIBUS, laquelle est décrite au VOLET N°13 des présentes.

Les usagers du réseau TELOBUS sont tenus de respecter le règlement d'exploitation du réseau du réseau PÉRIBUS annexé aux présentes.

VOLET N°8

SERVICES DE TRANSPORT A LA DEMANDE HANDIBUS

Le Schéma Directeur d'Accessibilité / Agenda d'Accessibilité Programmée (S.D.A. / Ad'Ap.) du Grand Périgueux a conclu à l'impossibilité technique avérée de rendre accessible P.M.R. la totalité des arrêts du réseau.

Aussi, un service de transport collectif à la demande de porte à porte, réservé aux personnes en situation de handicap (dont le taux de handicap est supérieur à 80%), commercialisé sous le nom de « HANDIBUS » est mis en œuvre par l'E.P.I.C. Périmouv'.

Le service HANDIBUS fonctionne tous les jours du lundi au samedi, sauf jours fériés, aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00 ;
- le samedi de 7h00 à 13h00.

Le règlement-voyageurs annexé aux présentes décrit :

- les usagers qui sont éligibles à l'inscription sur HANDIBUS ;
- les modalités de prise en charge de l'éventuel accompagnateur de l'usager en situation de handicap ;
- les modalités de prise en charge et de dépose des usagers ;
- les modalités d'exécution des services de transports ;
- les consignes de sécurité des usagers ;
- le droit d'accès des données conservées dans la base de données informatique de l'E.P.I.C. Périmouv'.

Les usagers du service HANDIBUS doivent nécessairement respecter le règlement d'exploitation annexé aux présentes.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU GRAND PÉRIGUEUX – CAHIER DES CHARGES

Contrat d'Obligations de Service Public pour la gestion et l'exploitation du réseau de transport public PÉRIBUS et des prestations de mobilités durables associées

VOLET N°9

CONTENU MINIMAL OBLIGATOIRE DU TABLEAU DE BORD SEMESTRIEL DE L'E.P.I.C. PERIMOUV'

L'E.P.I.C. Périmouv' présente semestriellement à la Communauté d'Agglomération un tableau de bord décrivant son activité au titre du présent Contrat.

La Communauté d'Agglomération y trouve au minimum les éléments suivants :

- Kilométrages totaux théoriques, réels, et différences entre les deux, produits au cours du mois ;
- Heures de conduite totales théoriques, réelles, et différences entre les deux, produites au cours du mois ;
- Relevé des courses entièrement ou partiellement non produites (date, ligne, motifs de la non réalisation) ;
- Nombre de validations enregistrées, ligne par ligne et mois par mois, pour un lundi scolaire, un mardi scolaire... pour un lundi vacances, un mardi vacances... ;
- Nombre de titres de transports vendus, mois par mois, par type de titre et par lieu de vente ;
- Recette encaissée dans le mois de la part des usagers, ventilée par mois et par titre ;
- Résultats des contrôles de titres de transports réalisés dans les véhicules (nombre d'usagers en situation régulière et irrégulière, indemnités forfaitaires perçues et à percevoir) ;
- Relevé des accrochages et accidents subis par tous les véhicules (n° de parc, ligne, emplacement exact, date, heure, circonstances, responsabilité pressentie, conséquences matérielles et corporelles) ;
- Nombre de transports effectués, mois par mois, sur le service de transport à la demande HANDIBUS ;
- Nombre de transports effectués, mois par mois, pour chacune des lignes de transport à la demande TELOBUS ;
- Nombre de vélos loués, par catégorie, et durée de location de chacun d'entre eux et recettes des locations de vélos ;
- Relevé des travaux et des opérations de maintenance effectués
 - à l'intérieur du dépôt,

- sur chacun des véhicules (grosses réparations uniquement),
- sur les parcs-relais ;
- Tableau de bord des réclamations usagers ;
- Actes de vandalisme commis sur les véhicules, aux arrêts, au P.E.M., ou tout autre bien du réseau (date, véhicule concerné ou arrêt concerné, description) ;
- Faits particuliers ayant marqué l'exploitation du réseau – Autres commentaires utiles ;

Ce tableau de bord est constitué de fichiers sous format .xls dont la maquette aura été réalisée par l'E.P.I.C. Périmouv' et approuvé par la Communauté d'Agglomération au cours du premier trimestre du présent Contrat.

Il est transmis sous format informatique exploitable. Les données transmises sont en état d'être lues et retravaillées par tout agent de la Communauté d'Agglomération ou toute personne mandatée par elle.

Les données présentées ont trait à la totalité du réseau PÉRIBUS. Elles concernent tant l'E.P.I.C. Périmouv' que ses sous-traitants, et sont présentées de manière consolidée pour tous les opérateurs travaillant ensemble au service du présent Contrat.

VOLET N°10

CONTENU MINIMAL OBLIGATOIRE DU RAPPORT ANNUEL DE L'E.P.I.C. PERIMOUV'

L'E.P.I.C. Périmouv' remet, chaque année, un rapport annuel décrivant son activité au titre du Contrat qui lui est attribué.

Le rapport est constitué :

- d'un document rédigé intégrant toutes les données mentionnées ci-dessous sous forme synthétique et analytique ;
- de tableaux explicatifs.

Le Rapport Annuel de l'E.P.I.C. Périmouv' est structuré de la manière décrite ci-après.

Partie 1 : Présentation de l'E.P.I.C. Périmouv' et de son(ses) co-traitant(s) sous-traitant(s), de leur activité et de leurs moyens techniques, humains et financiers	
Sous thème	Données à présenter
Présentation du réseau	Présentation des chiffres clés du réseau, Synthèse des évolutions entre les années N et N-1,

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU GRAND PÉRIGUEUX – CAHIER DES CHARGES
Contrat d'Obligations de Service Public pour la gestion et l'exploitation du réseau de transport public PÉRIBUS et des prestations de mobilités durables associées

Sous thème	Données à présenter
	Explications synthétiques sur l'origine de ces évolutions.
Présentation de l'E.P.I.C. Périmouv', du / des sous-traitants	Identité, forme juridique, et coordonnées, Identité et organigramme, Évolution des statuts au cours de l'année, Liste, date de signature et objets des avenants au présent Contrat– conséquences financières de chacun d'entre eux, pour l'année en cours et pour une année complète.

Sous thème	Données à présenter
Offre de transport du réseau	Présentation des lignes routières au 31 décembre <ul data-bbox="1388 1016 1882 1238" style="list-style-type: none"> • numéros des lignes, • itinéraires, • périodes de fonctionnement • fréquence et amplitude par jour-type, • opérateur en charge de sa production,

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU GRAND PÉRIGUEUX – CAHIER DES CHARGES
Contrat d'Obligations de Service Public pour la gestion et l'exploitation du réseau de transport public PÉRIBUS et des prestations de mobilités durables associées

Sous thème	Données à présenter
	<ul style="list-style-type: none"> modifications des paramètres de l'offre en cours d'année, événements particuliers.
	<p>Kilomètres et heures de conduite produits</p> <ul style="list-style-type: none"> kilomètres et heures de conduite réels totaux produits, comparaison avec les données contractuelles et justifications des écarts, explications et justifications des écarts N / N-1.

Sous thème	Données à présenter
Moyens techniques exploités par l'E.P.I.C. Périmouv' et son (ses) sous-traitant(s)	<p>Recensement et description des biens immobiliers exploités par l'E.P.I.C. Périmouv'.</p> <p>Affectations / désaffections d'anciens / de nouveaux véhicules en cours d'année</p> <ul style="list-style-type: none"> immatriculation et numéro de parc de l'ancien véhicule,

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU GRAND PÉRIGUEUX – CAHIER DES CHARGES
Contrat d'Obligations de Service Public pour la gestion et l'exploitation du réseau de transport public PÉRIBUS et des prestations de mobilités durables associées

Sous thème	Données à présenter
	<ul style="list-style-type: none"> date de retrait du parc de l'ancien véhicule, date d'affectation du nouveau véhicule, immatriculation et numéro de parc du nouveau véhicule, motif du changement.
	<p>Relevé des sinistres, accidents et accrochages</p> <ul style="list-style-type: none"> date, lieu exact, ligne, véhicule concerné, description des faits, conséquences corporelles, responsabilité, dégâts sur le véhicule et montant des réparations sur le véhicule, analyses et comparaison N / N-1 et explications sur les écarts.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU GRAND PÉRIGUEUX – CAHIER DES CHARGES
Contrat d'Obligations de Service Public pour la gestion et l'exploitation du réseau de transport public PÉRIBUS et des prestations de mobilités durables associées

Sous thème	Données à présenter	
	Recensement des opérations lourdes de maintenance ¹ pour chaque véhicule appartenant à la Communauté d'Agglomération :	<ul style="list-style-type: none">• numéro du véhicule,• organe considéré,• date de début / de fin de l'opération de maintenance,• coût de l'opération de maintenance (pièces et main d'œuvre),• si sous-traitance de l'opération : prestataire en charge de la prestation de maintenance,• analyses et comparaison N / N-1 et explications sur les écarts.
Trafic du réseau de transports publics	Présentation du trafic annuel du réseau	<ul style="list-style-type: none">• au total,• par ligne,• par commune de point de montée,• par titre de transports,

¹ C'est-à-dire dont le coût est supérieur à 10.000 € H.T.

Sous thème	Données à présenter
	<ul style="list-style-type: none"> • par mois, • en moyenne par jour type (lundi à vendredi scolaire, samedi scolaire, lundi à vendredi petites vacances scolaires...), • analyses et comparaison N / N-1 et explications sur les écarts.
Tarification et recettes	Évolution de la gamme tarifaire en cours d'exercice et, éventuellement, évolution des ayants-droit aux tarifs réduits
	<p>Nombre de titres vendus</p> <ul style="list-style-type: none"> • au total, • par point de vente, • par titre de transport, • par mois, • analyses et comparaison N / N-1 et explications sur les écarts, • analyses et comparaison avec le Contractuel et explications sur les écarts.
	<p>Montant des recettes commerciales encaissées</p> <ul style="list-style-type: none"> • au total, • par point de vente,

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU GRAND PÉRIGUEUX – CAHIER DES CHARGES
Contrat d'Obligations de Service Public pour la gestion et l'exploitation du réseau de transport public PÉRIBUS et des prestations de mobilités durables associées

Sous thème	Données à présenter
	<ul style="list-style-type: none"> • par titre de transport, • par mois, • analyses et comparaison N / N-1 et explications sur les écarts, • analyses et comparaison réel / contractuel et explications sur les écarts.
	<p>Recettes de publicité</p> <ul style="list-style-type: none"> • par trimestre, • comparaison N / N-1 et analyse des écarts.
Contrôle des titres de transport et fraude	<p>Nombre de contrôles de titres de transports effectués à bord des véhicules</p> <ul style="list-style-type: none"> • au total, • par ligne, • par mois.
	<p>Taux de contrôle</p> <ul style="list-style-type: none"> • au total, • par ligne, • par mois.
	<p>Taux de fraude apparent</p> <ul style="list-style-type: none"> • au total, • par ligne,

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU GRAND PÉRIGUEUX – CAHIER DES CHARGES
Contrat d'Obligations de Service Public pour la gestion et l'exploitation du réseau de transport public PÉRIBUS et des prestations de mobilités durables associées

Sous thème	Données à présenter
	<ul style="list-style-type: none"> • par mois.
	<ul style="list-style-type: none"> • Indemnités forfaitaires et amendes perçues • au total, • par ligne, • par mois.
	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de recouvrement des indemnités forfaitaires • au total, • par ligne, • par mois.
	<ul style="list-style-type: none"> • Analyses et remarques sur la fraude. • analyses et comparaison N / N-1 et explications sur les écarts, • analyses et comparaison avec le Contractuel et explications sur les écarts.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU GRAND PÉRIGUEUX – CAHIER DES CHARGES
Contrat d'Obligations de Service Public pour la gestion et l'exploitation du réseau de transport public PÉRIBUS et des prestations de mobilités durables associées

Partie 4 : Les vélos en location

Sous thème	Données à présenter
Nombre et caractéristiques des vélos	Nombre de vélos mis en location au 31 décembre
	<ul style="list-style-type: none"> • au total, • par catégorie, • par date de mise en service du vélo (avec moyenne d'âge des vélos), • analyses et comparaison N / N-1 et explications sur les écarts, • analyses et comparaison avec le Contractuel et explications sur les écarts.
	<ul style="list-style-type: none"> • nombre et dates de retrait du service des anciens vélos, • nombre et dates de mise en service des nouveaux vélos, • motif du changement, • âge moyen du parc par catégorie de vélo, • analyses et comparaison N / N-1 et explications sur les écarts,

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU GRAND PÉRIGUEUX – CAHIER DES CHARGES
Contrat d'Obligations de Service Public pour la gestion et l'exploitation du réseau de transport public PÉRIBUS et des prestations de mobilités durables associées

Sous thème	Données à présenter	
		<ul style="list-style-type: none"> analyses et comparaison avec le Contractuel et explications sur les écarts.
	Évolution de la gamme tarifaire en cours d'exercice et, éventuellement, évolution des ayants-droit aux tarifs réduits	
	Accidents subis par les vélos	<ul style="list-style-type: none"> date, description de l'accident (si connu), description des réparations, montant des réparations (si > 200 € uniquement).
Location de vélos	Nombre de locations de vélos	<ul style="list-style-type: none"> au total, mois par mois, par catégorie de vélos, par durée de location, analyses et comparaison N / N-1 et explications sur les écarts, analyses et comparaison avec le Contractuel et explications sur les écarts ;

Sous thème	Données à présenter
	<ul style="list-style-type: none"> nombre d'usagers inscrits en liste d'attente
Recettes des locations	<p>Recettes de locations encaissées</p> <ul style="list-style-type: none"> mois par mois, durée par durée, analyses et comparaison N / N-1 et explications sur les écarts, analyses et comparaison avec le Contractuel et explications sur les écarts. nombre de chèque « aide à l'achat » distribué par typologie au cours de l'année détail des dépenses liées aux pièces détachées

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU GRAND PÉRIGUEUX – CAHIER DES CHARGES
Contrat d'Obligations de Service Public pour la gestion et l'exploitation du réseau de transport public PÉRIBUS et des prestations de mobilités durables associées

Partie 5 : Qualité de service

Sous thème	Données à présenter
Contrôle des matériels	Visites réglementaires et leur résultat (véhicules et installations fixes)
Actes de vandalisme, agressions et incidents sur le réseau	Actes de vandalisme relevés sur le réseau
	Agressions d'agents ou d'usagers du réseau

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU GRAND PÉRIGUEUX – CAHIER DES CHARGES
Contrat d'Obligations de Service Public pour la gestion et l'exploitation du réseau de transport public PÉRIBUS et des prestations de mobilités durables associées

Sous thème	Données à présenter	
	<p>Incidents d'exploitations relevés sur le réseau qui ont génère l'annulation ou l'interruption d'une ou plusieurs courses</p>	<ul style="list-style-type: none"> commentaires et remarques, analyses et comparaison N / N-1 et explications sur les écarts. <ul style="list-style-type: none"> au total, nature de l'incident, date, heure, lieu, description des conséquences, nombre de courses interrompues ou supprimées, commentaires et remarques, analyses et comparaison N / N-1 et explications sur les écarts.
Réclamations concernant le réseau	Nombre de réclamations reçues par courriel ou courrier	<ul style="list-style-type: none"> au total, par mois, par thème,

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU GRAND PÉRIGUEUX – CAHIER DES CHARGES
Contrat d'Obligations de Service Public pour la gestion et l'exploitation du réseau de transport public PÉRIBUS et des prestations de mobilités durables associées

Sous thème	Données à présenter
	<ul style="list-style-type: none"> • par commune de résidence du plaignant, • par délai de réponse, • analyses et comparaison N / N-1 et explications sur les écarts.

Sous thème	Données à présenter
Gestion du mobilier urbain dédié au transport public	<p>Arrêts de transport public au 31 décembre</p> <ul style="list-style-type: none"> • nombre d'arrêts de transport public au 31 décembre <ul style="list-style-type: none"> ➢ au total, ➢ par commune, ➢ par équipement (poteau, abribus), • nombre, par mois, d'opérations de maintenance réalisées sur les poteaux arrêts, • nombre de poteaux provisoires détenus par l'E.P.I.C.

Sous thème	Données à présenter	
Parc Relais	Présentation des parcs-relais gérés au 31 décembre	<ul style="list-style-type: none"> • nombre et adresses des parcs relais, • opérations de maintenance réalisées sur chaque parc relais, avec sa date, sa nature, et son coût.
Prestations d'ingénierie liées à la mobilité durable	Description des prestations d'ingénierie effectuées au cours de l'année	<ul style="list-style-type: none"> • thème, • date de début, • date de restitution à la Communauté d'Agglomération, • nom de l'assistance technique ou de l'A.M.O. (s'il y a lieu).
Système billettique et S.A.E.I.V.	Description du système billettique au 31 décembre	<ul style="list-style-type: none"> • nombre et catégories des matériels détenus au 31 décembre, • nombre et catégories des matériels réformés au cours de l'année, • nombre et catégories des matériels achetés au cours de l'année.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU GRAND PÉRIGUEUX – CAHIER DES CHARGES
Contrat d'Obligations de Service Public pour la gestion et l'exploitation du réseau de transport public PÉRIBUS et des prestations de mobilités durables associées

Sous thème	Données à présenter	
	S.A.E.I.V.	<ul style="list-style-type: none"> • nombre et catégories des matériels détenus au 31 décembre, • nombre et catégories des matériels réformés au cours de l'année, • nombre et catégories des matériels achetés au cours de l'année.

Partie 7 : Aspects sociaux de l'E.P.I.C. Périmou'

Sous thème	Données à présenter	
Effectifs de l'E.P.I.C. Périmou'	Présentation des effectifs	<ul style="list-style-type: none"> • au total, • par catégorie de contrat (C.D.I. ou C.D.D.), • par fonction (marketing, commercial, comptabilité, ressources humaines, exploitation, maintenance, systèmes techniques),

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU GRAND PÉRIGUEUX – CAHIER DES CHARGES
Contrat d'Obligations de Service Public pour la gestion et l'exploitation du réseau de transport public PÉRIBUS et des prestations de mobilités durables associées

Sous thème	Données à présenter	
		<ul style="list-style-type: none"> • par sexe, • par tranche d'âge, • par tranche d'ancienneté, • analyses et comparaison N / N-1 et explications sur les écarts.
Accords sociaux de l'E.P.I.C. Périmouv'	Accords sociaux signés au cours de l'année	<ul style="list-style-type: none"> • objet et description, • personnels concernés, • conséquences financières par année.
Taux horaire de l'E.P.I.C. Périmouv'	Taux horaire de base au 31 décembre de l'année considérée et montant de chaque prime	<ul style="list-style-type: none"> • évolution en cours d'année, • conditions d'octroi de chaque nouvelle prime, • analyses et comparaison N / N-1 et explications sur les écarts.
Mouvements sociaux de l'E.P.I.C. Périmouv'	Mouvements sociaux subis au cours de l'année	<ul style="list-style-type: none"> • nombre de préavis déposés, • nombre de jours de grève,

Sous thème	Données à présenter
	<ul style="list-style-type: none"> taux de participation lors de chacune d'entre elles par catégorie d'agents, nombre d'heures de travail perdues lors de chacune d'entre elles par catégories d'agents, Plan de Transport Adapté mis en œuvre lors de chacune d'entre elles, analyses et comparaison N / N-1 et explications sur les écarts.
Travailleurs handicapés employés par l'E.P.I.C. Périmou'	Travailleurs handicapés au 31 décembre
	<ul style="list-style-type: none"> effectif d'assujettissement, nombre de bénéficiaires minimum d'après la loi, nombre de bénéficiaires avec la fonction de chacun d'entre eux, par employeur, analyses et comparaison N / N-1 et explications sur les écarts, par employeur,
Recrutements de agents de l'E.P.I.C. Périmou'	Recrutements effectués au cours de l'année
	<ul style="list-style-type: none"> au total, par fonction,

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU GRAND PÉRIGUEUX – CAHIER DES CHARGES
Contrat d'Obligations de Service Public pour la gestion et l'exploitation du réseau de transport public PÉRIBUS et des prestations de mobilités durables associées

Sous thème	Données à présenter	
		<ul style="list-style-type: none"> analyses et comparaison N / N-1 et explications sur les écarts, par employeur,
Départ des agents de l'E.P.I.C. Périmouv'	Nombre de départs constatés au cours de l'année ventilé par	<ul style="list-style-type: none"> au total par motif (démissions, licenciements, ruptures conventionnelles, départs à la retraite...), analyses et comparaison N / N-1 et explications sur les écarts, par employeur,
Contentieux prud'homiaux	Description des contentieux prud'homiaux en cours avec, dans leur description	<ul style="list-style-type: none"> personnels concernés, objet du litige, date d'introduction d'instance, provision éventuellement enregistrée dans les comptes.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU GRAND PÉRIGUEUX – CAHIER DES CHARGES
Contrat d'Obligations de Service Public pour la gestion et l'exploitation du réseau de transport public PÉRIBUS et des prestations de mobilités durables associées

Partie 8 : Bilan carbone et développement durable

Sous thème	Données à présenter	
Gaz-à-effet-de-serre	Calcul annuel de l'information GES	<ul style="list-style-type: none"> • G.E.S. émis au cours de l'année, • comparaison N / N+1 et justifications des écarts.
	Actions programmées pour réduire les émissions de G.E.S.	<ul style="list-style-type: none"> • Actions engagées et prévues.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU GRAND PÉRIGUEUX – CAHIER DES CHARGES
Contrat d'Obligations de Service Public pour la gestion et l'exploitation du réseau de transport public PÉRIBUS et des prestations de mobilités durables associées

Partie 9 : Aspects financiers

Sous thème	Données à présenter
Description des charges du réseau	Présentation d'un tableau synthétique des charges avec la décomposition suivante <ul style="list-style-type: none"> • par opérateur, • par grand poste de dépenses (conduite, roulage, frais généraux, encadrement et personnel administratif, frais de siège, marge), • comparatif avec l'année N-1, • explications des écarts et propositions pour l'avenir.
Coûts unitaires de production	Présentation du détail de chaque coût de chaque unité d'œuvre contractuelle <ul style="list-style-type: none"> • coût de l'heure de conduite, • coût du kilomètre roulé par catégorie de véhicule, • coût du personnel d'encadrement et administratif, • frais de structure et frais généraux.
Recettes commerciales du réseau de transport	Recettes provenant de la vente de titres de transports <ul style="list-style-type: none"> • au total,

Sous thème	Données à présenter
	<ul style="list-style-type: none"> • par mois, • par titre de transport, • par point de vente (y compris site Internet), • analyses et comparaison N / N-1 et explications sur les écarts, • analyses et comparaison avec le Contractuel et explications sur les écarts. • en cas de minoration des recettes versées par rapport à l'engagement contractuel : solde de la recette à reverser.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU GRAND PÉRIGUEUX – CAHIER DES CHARGES
Contrat d'Obligations de Service Public pour la gestion et l'exploitation du réseau de transport public PÉRIBUS et des prestations de mobilités durables associées

VOLET N°11

EXPERIMENTATION D'OFFRE DE SERVICES NOUVELLE OU INNOVANTE

L'E.P.I.C. Périmouv' pourra, si le besoin est confirmé par une analyse préalable et précise des demandes, expérimenter à titre exceptionnel et temporaire d'un mois à un an une offre de service (bus, handibus, Télobus, vélo, etc.) à la condition que cela ne mette pas en péril l'équilibre financier de la structure.

La Communauté d'Agglomération en sera informée au préalable par courrier au moins un mois avant la mise en place.

La validation définitive de ces services pour une mise en place pérenne relèvera d'une décision du Conseil Communautaire du Grand Périgueux avec le cas échéant la production d'un avenant au C.O.S.P.

VOLET N°12

LISTE DES PARCS RELAIS, HALTES FERROVIAIRES ET AUTRES LIEU DES MOBILITÉS EXPLOITÉES PAR L'E.P.I.C. PERIMOUV'

Les parcs-relais, haltes ferroviaires et les autres lieux des mobilités gérés par l'E.P.I.C. Périmouv' sont les suivants :

Nom	Commune	Nombre de places	Remarques
P+R Créavallée Sud	SANILHAC	49	Comprend un abri bus et box vélos sécurisé
P+R Créavallée Nord	COULOUNIEIX-CHAMIERS	80	Comprend un abri bus et box vélos sécurisé
Niversac halte ferroviaire	BOULAZAC-ISLE-MANOIRE	49	Comprend un abri bus et box vélos sécurisé
P+R Aquacap	CHAMPCEVINEL	40	Comprend un abri bus et box vélos sécurisé
P+R Charriéras	TRÉLISSAC	49	Comprend un abri bus et box vélos sécurisé
P+R Lesparat	BOULAZAC-ISLE-MANOIRE	49	/
P+R Parc des Expositions	CHANCELADE	10	/

Nom	Commune	Nombre de places	Remarques
P+R Mériller	COULOUNIEIX-CHAMIERS	60	Comprend un abri bus
P+R Z.A.E. Marsac	MARSAC	15	/
P+R Trélissac Les Romains	TRÉLISSAC	49	Comprend un abri bus et box vélos sécurisé
PEM gare de Périgueux	PERIGUEUX	0	Comprend abris bus, box et abris vélos sécurisés + WC
P+R Beach Volley	MARSAC	15	/
Boulazac halte ferroviaire	BOULAZAC-ISLE-MANOIRE	49	Comprend un abri bus et box vélos sécurisé
Razac-sur-l'Isle halte ferroviaire	RAZAC-SUR-L'ISLE	49	Comprend un abri bus et box vélos sécurisé
Marsac-sur-l'Isle halte ferroviaire	MARSAC-SUR-L'ISLE	49	(A compter de fin 2022) Comprend un abri bus et box vélos sécurisé
Aire de covoiturage Sorges	SORGES	15	/
Aire de covoiturage Mensignac	MENSIGNAC	15	/
P+R Château l'Evêque	CHATEAU L'EVEQUE	14	/

Nom	Commune	Nombre de places	Remarques
Halte ferroviaire de La Douze	LA DOUZE	10	Comprend un abri car et box vélos sécurisé
Aire de covoitage Sarliac	SARLIAC	10	Comprend un box vélos sécurisé
P+R de Vergt	VERGT	15	Comprend un abri vélos
P+R de Fouleix	FOULEIX	16	Comprend un abri car

Listing des emplacements des box ou abris vélos sur le territoire communautaire afin d'en assurer l'entretien.

INSTALLATION	LIEU	ADRESSE	CP	VILLE	BOX "VEL BOX" 2 attaches 2 places vélo	CONSIGNE "COOMA" (avec serrure connectée IWA et prises VAE ds casiers) 6 attaches	ABRI "GRAND LIEU" 4 mètres 4 attaches 8 places vélo	PARC "NOMAD" 1 module avec parkup 2 étages, prises VAE et gestion d'accès 20 places vélo
oct-21	Parvis de la Gare	Rue de la Gare	2446 0	AGONAC	1			
sept-21	Parvis du Gymnase	Rue du Stade	2446 0	AGONAC	1		1	
déc-20	Parvis halte ferroviaire	Vieux bourg de Boulazac	2475 0	BOULAZAC ISLE MANOIRE	1		1	
2019	Parvis AQUACAP	4 Allée de Jarjoux	2475 0	CHAMPCEVINEL	1		1	

oct-21	Arrêt de bus du P+R	Giratoire route d'Angoulême	2446 0	CHÂTEAU L'EVEQUE	1			
sept-21	Parvis de la Gare	Le Bourg	2446 0	CHÂTEAU L'EVEQUE	1			
sept-21	Arrêt de bus du P+R	Cré@vallée Nord	2466 0	COULOUNIEIX-CHAMIERS	1			
2019	P+R Les Versannes	Les Versannes	2433 0	LA DOUZE	1			
oct-21	Parvis du Gymnase	Place des Charmes	2435 0	MENSIGNAC	1		1	
2019	P+R Cré@vallée Sud	Borie Marty	2466 0	NOTRE DAME DE SANILHAC	2			
2019	Arrêt de bus, Place du 8 mai	Place du 8 mai	2400 0	PERIGUEUX	1			
2019	Parvis Piscine Bertran de Born	3 boulevard Lakanal	2400 0	PERIGUEUX	1			
2019	Parvis Filature de l'Isle	15 chemin des Feutres du Toulon	2400 0	PERIGUEUX	1			
2019	Abords Centre de la communication	Cours Saint Georges	2400 0	PERIGUEUX	1			
2019-2021	Parvis Gare de Périgueux	11 rue Denis Papin	2400 0	PERIGUEUX	1			1
2019	Pôle d'Echange Multimodal (à l'arrière de la Gare)	132-134 avenue Maréchal Juin	2400 0	PERIGUEUX				3

juin-20	IUT - Campus Périgord	Rond Point Suzanne Noël, rue Jean Secret	2400 0	PERIGUEUX	1			
sept-21	Parvis du Centre de la communication	1 Cours Saint Georges	2400 0	PERIGUEUX	1			
nov-21	Résidence CROUS Le Musée	1 place Emile Goudeau	2400 0	PERIGUEUX		1		
sept-21	Parvis du Gymnase	Espace Maurice Faure Rue du 8 mai 45	2433 0	SAINT PIERRE DE CHIGNAC	1		1	
sept-21	P+R	Giratoire route de Limoges	2442 0	SARLIAK SUR L'ISLE	1			
2019	Gare de Niversac - Aire de covoitage	Niversac	2433 0	ST LAURENT SUR MANOIRE	2		1	
2019	P+R Charrieras	Charrieras	2475 0	TRELISSAC	2		1	
sept-21	Arrêt de bus Les Garennes	Les Garennes	2475 0	TRELISSAC	1		1	
sept-21	Arrêt de bus du P+R Les Romains	Les Romains	2475 0	TRELISSAC	1			
juin-20	P+R Vergt	Bourg-cimetière	2438 0	VERGT			1	
Janv-21	Halte ferroviaire de Razac	Razac-sur-l'Isle	2443 0	RAZAC-SUR-L'ISLE	1			
				Nombre de modèles	27	1	9	4
				Nbre de places vélos par modèle	54	6	73	80
				TOTAL de places vélos	213			

Chapitre 3 : Tarification applicable aux prestations de transport et de mobilités durables

VOLET N°13

GRILLE TARIFAIRES ET PRIX DE VENTE DES TITRES DE TRANSPORTS DU RESEAU PÉRIBUS

La grille tarifaire applicable au premier jour d'exécution des présentes est la suivante (pour rappel, le taux de T.V.A. en vigueur est de 10 %).

1 : *Tarification générale*

Dénomination	Prix de vente T.T.C. au 1 ^{er} janvier 2021	Bénéficiaires	Spécificités
Pass Unité	1,30 €	Tout public	Permet un voyage avec une correspondance au maximum 1h30 après la première validation
Pass 10 voyages	8 €	Tout public	Permet 10 voyages avec une correspondance au maximum 1h30 après la première validation
Pass journée	3 €	Tout public	Permet un nombre illimité de voyages sur toute une journée civile
Pass mensuel	15 €	Tout public	Permet un nombre de voyages illimités pendant 31 jours consécutifs après la date de la première validation Titre éligible à la tarification solidaire
Pass annuel	150 €	Tout public	Permet un nombre de voyages illimités pendant 365 jours consécutifs après la date de la première validation Titre éligible à la tarification solidaire

Dénomination	Prix de vente T.T.C. au 1 ^{er} janvier 2021	Bénéficiaires	Spécificités
Pass mensuel - de 26 ans	12 €	Usagers de moins de 26 ans	Permet un nombre de voyages illimités pendant 31 jours consécutifs après la date de la première validation Titre éligible à la tarification solidaire
Pass annuel - de 26 ans	120 €	Usagers de moins de 26 ans	Permet un nombre de voyages illimités pendant 365 jours consécutifs après la date de la première validation Titre éligible à la tarification solidaire
Pass mensuel séniors	8 €	Usagers de plus de 65 ans	Permet un nombre de voyages illimités pendant 31 jours consécutifs après la date de la première validation
Carte nominative	3 € ²	Tout public	La carte nominative n'est pas un titre de transport, mais elle permet d'y charger tous les pass et le pass 10 voyages précédemment décrits
Carte anonyme	10 €	Tout public	La carte anonyme n'est pas un titre de transport. Elle permet uniquement d'y charger le pass 10 voyages précédemment décrits
Duplicata	10 €	Tout public	Permet de reconstituer une carte nominative en cas de perte, de vol ou de détérioration

Tous les enfants de moins de quatre ans voyagent gratuitement.

Le prix des indemnités forfaitaires et amendes est visé au règlement d'exploitation.

² Gratuit pour les usagers éligibles à la tarification solidaire.

2 : Tarification spécifique aux lignes scolaires (lignes P et S)

La grille tarifaire spécifique applicable aux lignes P et S est la suivante :

Circuits P	Participation Famille	Participation Commune
Gratuité	0€	93 €/an
Mi-tarif	46,50 € / an	46,50€/an
Plein tarif	93€/an ou 31€/Trimestre	0€
Circuits S	Abonnement Annuel	Abonnement Trimestriel
Tout public	93€	31€
Familles nombreuses (à partir de 3 enfants utilisant les transports)	78€	26€

Des tarifs sociaux sont proposés aux familles à faibles revenus via les C.C.A.S. de chaque commune.

VOLET N°14

GRILLE TARIFAIRES ET PRIX DE LOCATIONS DES VELOS

La grille tarifaire applicable au premier jour d'exécution des présentes est la suivante (pour rappel, le taux de T.V.A. en vigueur est de 20 %) :

Toutes les formules et les tarifs du Périvélo :

	PLEIN TARIF	TARIF RÉDUIT
VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE		
LOCATION MOIS	30 €	15 €
LOCATION TRIMESTRE	80 €	40 €
LOCATION ANNÉE	300 €	150 €
VÉLO CLASSIQUE / PLIANT		
LOCATION MOIS	15 €	7.5 €
LOCATION TRIMESTRE	40 €	20 €
LOCATION ANNÉE	150 €	75 €
VÉLO CARGO		
LOCATION MOIS	60€	30€
LOCATION TRIMESTRE	150€	75€
LOCATION ANNÉE	Renouvelable dans la limite de 6 mois (ou plus si disponibilité)	

Ont droit au demi-tarif sur les prix mentionnés ci-dessus :

- toutes les personnes âgées de moins de 26 ans ou de plus de 65 ans ;
- les personnes justifiant d'un Quotient Familial inférieur ou égal à 650 ;
- les titulaires d'une carte d'abonnement annuel PÉRIBUS ou S.N.C.F.

Par ailleurs, ne peuvent être locataires de vélos PÉRIBUS que les usagers qui soient habitant, soit travaillant sur l'une des communes visées au VOLET N°2 des présentes.

A titre dérogatoire, les personnes qui habitent sur le territoire du Grand Périgueux mais qui travaillent sur une des communes extérieures desservies par la navette ferroviaire (Niversac-Mussidan) peuvent avoir recours au présent service.

Chapitre 4 : Biens et équipements techniques affectés aux présentes

VOLET N°15

PARC DES VEHICULES AFFECTES AU RESEAU PÉRIBUS

La liste des véhicules de transport public est annexée aux présentes.

VOLET N°16

CHARTE GRAPHIQUE ET LIVREE DU RESEAU PÉRIBUS

La charte graphique et la livrée du réseau sont visualisées ci-dessous.

VOLET N°17

DESCRIPTION DU DEPOT MIS A LA DISPOSITION DE L'E.P.I.C. PERIMOUV'

La description du dépôt est annexée aux présentes.

VOLET N°18

LISTE DES POINTS D'ARRET DU RESEAU PÉRIBUS

La Communauté d'Agglomération liste en annexe des présentes les points d'arrêt et leurs équipements.

VOLET N°19

PARTAGE DES PRESTATIONS DE MAINTENANCE DES BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION, L'E.P.I.C. Périmouv' ET DES TIERS

Le tableau ci-dessous présente les principes de répartitions des tâches entre les deux contractants concernant les biens meubles et immeubles utilisés dans le cadre des présentes.

Objet	Entretien régulier et opérations courantes visant à maintenir le bien en état	Maintenance corrective suite à un incident / accident / acte de vandalisme	Remplacement des matériels dus à la vétusté ou à l'obsolescence
Dépôt			
Bâtiments abritant le dépôt ainsi que tous leurs équipements qui ne sont pas spécifiquement dédiés à la maintenance des matériels roulants, y compris fondation, toutes tuyauteries,	<ul style="list-style-type: none"> La répartition des charges d'entretien entre l'E.P.I.C. Périmouv' et la Communauté d'Agglomération est déterminée selon les règles de répartition usuelles entre les propriétaires et 	<ul style="list-style-type: none"> D'une manière générale, la réparation et la remise en état des biens sont à la charge de la Communauté d'Agglomération. 	<ul style="list-style-type: none"> Si le bien a une valeur > 5.000 € : à la charge de la Communauté d'Agglomération.

Objet	Entretien régulier et opérations courantes visant à maintenir le bien en état	Maintenance corrective suite à un incident / accident / acte de vandalisme	Remplacement des matériels dus à la vétusté ou à l'obsolescence
réseau d'eau, installations électriques, chauffage, climatisation, portes, fenêtres, toutes serrureries, vitreries, huisseries, toiture, isolation, éclairage, revêtements de murs et de sols, escaliers et rambardes.	<p>les locataires de bâtiments (Décret n°87-713).</p> <ul style="list-style-type: none"> Les interventions sur la structure des bâtiments et les voies de roulement / de stationnement sont à la charge de la Communauté d'Agglomération. Les travaux d'entretien de l'intérieur des locaux sont à la charge de l'E.P.I.C. Périmouv'. En hiver, le déneigement / dé verglaçage des voies de circulation et des cheminements piétonniers du dépôt est à la charge de l'E.P.I.C. Périmouv'. 	<p>Maintenance corrective suite à un incident / accident / acte de vandalisme</p> <ul style="list-style-type: none"> Cependant, si l'E.P.I.C. Périmouv', ses sous-traitants ou leurs préposés portent une responsabilité quelconque, même partielle, dans l'origine du trouble, la réparation et remise en état sont à la charge de l'E.P.I.C. Périmouv'. 	<ul style="list-style-type: none"> Si le bien à une valeur ≤ 5.000 € : à la charge de l'E.P.I.C. Périmouv'.

Objet	Entretien régulier et opérations courantes visant à maintenir le bien en état	Maintenance corrective suite à un incident / accident / acte de vandalisme	Remplacement des matériels dus à la vétusté ou à l'obsolescence
Station carburant, pompes à carburant et cuve gazole, Cuve AdBlue, cuve lubrifiants et fluides, et les outils informatiques associés.	<ul style="list-style-type: none"> À la charge de l'E.P.I.C. Périmouv'. 	<ul style="list-style-type: none"> À la charge de l'E.P.I.C. Périmouv'. 	<ul style="list-style-type: none"> Si le bien a une valeur $> 5.000 \text{ €}$: à la charge de la Communauté d'Agglomération. Si le bien à une valeur $\leq 5.000 \text{ €}$: à la charge de l'E.P.I.C. Périmouv'.
Matériels et outillages pour la maintenance et l'approvisionnement en fluides des matériels roulants	<ul style="list-style-type: none"> À la charge de l'E.P.I.C. Périmouv'. 	<ul style="list-style-type: none"> À la charge de l'E.P.I.C. Périmouv'. 	<ul style="list-style-type: none"> Si le bien a une valeur $> 5.000 \text{ €}$: à la charge de la Communauté d'Agglomération. Si le bien à une valeur $\leq 5.000 \text{ €}$: à la charge de l'E.P.I.C. Périmouv'.

Objet	Entretien régulier et opérations courantes visant à maintenir le bien en état	Maintenance corrective suite à un incident / accident / acte de vandalisme	Remplacement des matériels dus à la vétusté ou à l'obsolescence
Bâtiment abritant l'agence commerciale.	<ul style="list-style-type: none"> À la charge de l'E.P.I.C. Périmouv'. 	<ul style="list-style-type: none"> À la charge de l'E.P.I.C. Périmouv'. 	<ul style="list-style-type: none"> À la charge de l'E.P.I.C. Périmouv' pour les matériels et du propriétaire du local pour le bâti.
Mobilier urbain sur voirie			
Abris-voyageurs publicitaires et non publicitaires (selon listing présent en annexe du présent cahier des charges)	<ul style="list-style-type: none"> À la charge de l'E.P.I.C. Périmouv' ou d'un prestataire qu'elle désigne et rémunère. Nouveaux abris or concession, achat et pose à la charge du Grand Périgueux et entretien à la charge de l'EPIC Périmouv' 		
Tous supports de l'information-voyageurs sur abri voyageurs	<ul style="list-style-type: none"> À la charge de l'E.P.I.C. Périmouv' ou d'un prestataire qu'elle désigne et rémunère. 		
Poteaux-arrêts et l'ensemble de leurs équipements	<ul style="list-style-type: none"> Achat initial à la charge du Grand Périgueux pour les transports urbains et des gestionnaires de voiries pour les transports scolaires et entretien général à la charge de l'E.P.I.C. Périmouv'. 		

Objet	Entretien régulier et opérations courantes visant à maintenir le bien en état	Maintenance corrective suite à un incident / accident / acte de vandalisme	Remplacement des matériels dus à la vétusté ou à l'obsolescence
Bancs	<ul style="list-style-type: none"> Achat initial à la charge du Grand Périgueux et entretien à la charge de l'E.P.I.C. Périmouv'. 		
Poubelles	<ul style="list-style-type: none"> Achat à la charge du Grand Périgueux et entretien à la charge de l'EPIC Périmouv' ou de chaque commune le cas échéant. 		
Matériel Billettique et S.A.E.I.V.			
Matériel Billettique et l'ensemble des matériels, équipements et logiciels associés.	<ul style="list-style-type: none"> Achat initial à la charge du Grand Périgueux et maintenance à la charge de l'E.P.I.C. Périmouv'. 		
Système de phonie et de vidéo protection Véhicule / sol et l'ensemble des matériels et logiciels qui y sont associés.	<ul style="list-style-type: none"> Achat initial à la charge du Grand Périgueux et maintenance à la charge de l'E.P.I.C. Périmouv'. 		

Objet	Entretien régulier et opérations courantes visant à maintenir le bien en état	Maintenance corrective suite à un incident / accident / acte de vandalisme	Remplacement des matériels dus à la vétusté ou à l'obsolescence
S.A.E.I.V. et l'ensemble des matériels et logiciels qui y sont associés.	<p>Entretien régulier et opérations courantes visant à maintenir le bien en état</p> <ul style="list-style-type: none"> • Achat initial à la charge du Grand Périgueux et maintenance à la charge de l'E.P.I.C. Périmouv'. 	Maintenance corrective suite à un incident / accident / acte de vandalisme	Remplacement des matériels dus à la vétusté ou à l'obsolescence

LISTE DES ANNEXES AU CAHIER DES CHARGES

N° de l'annexe	Thème
1	Liste des arrêts avec leurs équipements
2	Plan du dépôt
3	Parc de véhicules
4	Règlement-Voyageurs applicable au réseau PÉRIBUS
5	Règlement d'utilisation Périvélo et livrée des vélos
6	Représentation de la livrée des véhicules
7	Descriptif de la continuité de service (en cas de situation perturbée)

<p>Pour l'E.P.I.C. Périmouv', Date : Nom : BOUILLAGUET Joannès Qualité : Directeur Général Signature :</p> <p>Cachet :</p>	<p>Pour la Communauté d'Agglomération, Date : Nom : AUZOU Jacques Qualité : Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Périgueux Signature :</p> <p>Cachet :</p>
--	---